



# Hautes-Alpes

le département

## COMPTE RENDU A LA PRESSE

Gap, le 9 mars 2016

---

### **300 personnes sensibilisées à la problématique de la chenille processionnaire**

*300 personnes ont répondu présent à l'invitation de Marc Viossat, vice-Président du Département en charge des ressources naturelles, de l'énergie, du climat et des déchets, et de Jean-Claude Dou, Président des communes forestières. Les deux hommes organisaient mardi soir à Embrun une vaste réunion publique autour de la problématique de la chenille processionnaire. Réunion au cours de laquelle un collège d'experts a partagé sa connaissance du sujet et du phénomène.*

*« Le phénomène des chenilles processionnaires s'est amplifié ces dernières semaines et peut poser des problèmes tant environnementaux qu'humains, voire de santé publique. Des inquiétudes se font entendre et il convient d'y apporter des réponses. L'objet de la réunion publique est de faire un tour de table pour examiner ce que les experts sont en mesure d'apporter », indiquait Marc Viossat en préambule.*

*Il n'a pas été contredit par le premier à prendre la parole, Jean-Baptiste Daubree, chef du pôle Interrégional Santé des Forêts Sud-Est. Qui note constater « une pullulation exceptionnelle cette année ».*

*En cause, « un climat favorable qui a permis le développement de la chenille à des altitudes supérieures à 700 voire 1000 mètres. En sachant qu'elle est particulièrement attirée par les pins isolés en bord de route ou d'autoroute, sur des aires de repos, ou dans les jardins. »*

*Selon lui, donc, la donnée sur la chenille est faussée. « On a l'impression qu'elle est partout et en très grande quantité parce qu'on la voit au bord des routes. Mais cette situation n'est pas révélatrice de l'ensemble de la forêt. »*

*Toujours selon ses propos, le phénomène a toujours existé et il est cyclique. « Nous n'avons pas eu de pic de la sorte depuis 2007. Mais si on relit le Hussard sur le toit, il est très clairement fait allusion à ce phénomène, qui ne date pas d'hier. La différence, c'est le côté exceptionnel engendré par les conditions climatiques. »*

*Le chef du pôle Interrégional Santé des Forêts Sud-Est se veut toutefois rassurant. D'une part, le phénomène devrait se tasser dans le temps. D'autre part, « les pins défoliés peuvent supporter deux ou trois défoliations dues aux chenilles sans que leur vie ne soit remise en question. Leurs aiguilles assurent entre 50 et 60% de leur capacité respiratoire et la plupart d'entre eux repartiront. La mortalité des pins sera isolée et marginale. »*

*Outre ces aspects environnementaux et de contexte, Jérôme Vieuxtemps, délégué départemental de l'Agence régionale de Santé, Dominique Gauthier, directeur du laboratoire vétérinaire départemental, le lieutenant-colonel Patrick Moreau, directeur du Service départemental d'incendie et de secours, ou encore le Docteur Danièle Benoit-Crespin, directrice du service des urgences de l'hôpital d'Embrun ont pu faire un point sur les conséquences pour la santé des hommes et des animaux.*

*Il en ressort quelques consignes de bon sens pour éviter l'exposition avec les chenilles.*

*« La meilleure des protections étant de s'en éloigner », souligne le lieutenant-colonel. Les poils de la chenille peuvent être urticants, voire allergisants, parfois. Il convient donc d'éviter de manipuler les chenilles ou leurs nids, de ne pas balayer les processions pour éviter la dispersion des poils dans l'air. Donc de faire sécher le linge dehors, etc.*

*En cas de contact avec la peau ou les yeux, une douche s'impose, avec un shampoing. Les vêtements devront être lavés.*

*Aux urgences de l'hôpital d'Embrun, Danièle Benoit Crespin remarque une recrudescence des entrées pour des symptômes liés aux chenilles. Comme cet enfant de 18 mois qui en avait porté une à sa bouche. Pour aussi des conjonctivites allergiques, des urticaires. « Les cas graves sont*

*plus rares. Il faut juste faire attention aux personnes avec un terrain allergique, au contact avec les muqueuses, aux populations les plus jeunes... »*

*La part belle a ensuite été faite aux moyens de prévention et de lutte contre la chenille. Jean-Baptiste Daubree souligne, non sans une certaine ironie, que « dans les années 60, on a balancé des tas de produits dessus dont on ne dit même plus les noms tant il n'y a pas de quoi en être fier. Ça a eu pour conséquence de décimer tous les autres insectes. Et la chenille processionnaire est toujours là ».*

*Hors de question, donc, de recommencer. Selon lui, quatre types d'interventions sont à disposition.*

- la lutte microbiologique (phéromones)*
- la lutte mécanique (couper les nids, moyennant de s'équiper au préalable)*
- le piégeage des chenilles lors de leur descente le long du tronc*
- le piégeage des papillons*
- la lutte biologique, avec mélange des essences d'arbres et l'introduction de prédateurs (mésange, coucou, huppe, chauve-souris, guêpes).*

*Rémi Brugot, professionnel des espaces verts a, quant à lui, présenté ses moyens d'intervention. Notamment à proximité des habitations.*

- Echenillage (intervention dans l'arbre avec un équipement et une tenue adaptés)*
- Eco piège*
- Piège à phéromone*
- Nichoir à mésange*
- Plantation de feuillus*

*L'assistance n'a pas manqué de poser ses questions sur les techniques à mettre en œuvre pour se débarrasser du phénomène. Marc Viossat insiste sur ce point : « les solutions qui pourront être mises en œuvre ne pourront être que ponctuelles et localisées. Il n'y a pas de solution miracle mais on peut informer et sensibiliser pour faire en sorte que la présence de la chenille passe le mieux possible. »*

*Avec 300 personnes présentes à la réunion, il a manifestement rempli sa mission.*